



FEUILLE DE ROUTE ACADEMIQUE

2013-2017

CRETEIL UNE ACADEMIE NUMERIQUE

Synthèse 2014

**FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE
DU NUMÉRIQUE**



Une ambition
pour la refondation de l'École

<http://www.ac-creteil.fr>



@accreteil





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

1. État et diagnostic

Le besoin

Aujourd'hui, les pratiques éducatives et pédagogiques qui intègrent le numérique se développent sur le territoire de l'académie de façon assez inégale. Après l'analyse des travaux de l'observatoire académique des usages et des « paliers de maturité numérique » renseignés par 140 établissements, nous faisons le constat qu'il est nécessaire d'atteindre un niveau de maturité numérique plus cohérent assurant une meilleure continuité des usages et des pratiques pédagogiques.

Pour cela, il nous faut faire évoluer :

- la *culture de transmission des savoirs* encore très présente dans les pratiques pédagogiques à une *culture de construction des savoirs* en passant d'un mode de *transmission verticale* à un *enseignement horizontal* davantage centré sur *l'activité de l'élève* et, par conséquent, plus *collaboratif* ;

- la connaissance partagée de la culture numérique avec tous les acteurs de la communauté éducative.

L'équipement

Les taux d'équipement sont en progrès

- 1er degré : un ordinateur pour quinze élèves ;
- Collège : un ordinateur pour six élèves (Plan Ordival pour tous les collégiens du Val de Marne) ;
- Lycée : un ordinateur pour deux élèves en lycée technologique. (BYOD expérimenté dans quelques lycées).

Les vidéoprojecteurs et les équipements de projection interactifs se généralisent dans les établissements.

Quelques établissements investissent sur fonds propres dans des flottes de tablettes.

Le raccordement au très haut débit est en chantier :

- Seine et Marne, tous les établissements sont raccordés (les débits actuels sont de 4Mbit/s) ;
- Seine Saint Denis, le projet a démarré, la fin du programme est prévue en 2017 ;
- Val de Marne, le projet a démarré, la fin du programme est prévue en 2016.

Il existe partout des dispositifs de filtrage avec une infrastructure de sécurité homogène gérée par la DSI.

Tous les collèges et lycées sont équipés d'un ENT (Lilie, Célia, ENT77, Envole)

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

○ Les évolutions pour l'année scolaire 2013-2014

- Région Ile-de-France :
 - Préparation du passage de la maintenance à la Région, en s'appuyant sur les emplois « d'avenir » ;
 - Relance de l'ENT Lilie sur 21 établissements.
- Val-de-Marne :
 - Poursuite de l'opération « Ordival » ;
 - Équipement WiFi de 16 établissements.
- Seine-Saint-Denis
 - Livraison de 12 collèges numériques (extension sur les 113 collèges existants dans les années à venir) ;
 - Maintenance prise en charge par le CG dans les 12 nouveaux collèges.
- Seine-et-Marne
 - Refonte des infrastructures et des équipements ;
 - Extension de l'ENT ;
 - Augmentation des débits « fibre » dans les collèges en faisant la demande (de 4Mbits/s à 8Mbits/s).
- Communes
 - Poursuite du dialogue engagé dans le cadre du « salon numérique permanent »
 - Convention « Sipperec »
 - ENT1D : Passage du stade expérimental (100 écoles) à la généralisation progressive (ENT académique)

Contexte interne

Les orientations stratégiques pour conduire le changement sont proposées à la rectrice de l'académie de Créteil par un Groupe de pilotage et d'impulsion pour le numérique éducatif.

Le pôle numérique est une association de compétences dont le but est de faciliter l'accès aux ressources numériques de l'académie. Il regroupe la délégation académique au numérique pour l'éducation (DANE), CANOPE et le CLEMI. Il est piloté par le délégué académique au numérique (DAN).

Le DAN coordonne, avec les copilotes du GPI, les actions de trois types de groupes de travail :

- l'observatoire académique des usages qui associe les inspecteurs, les industriels, les collectivités et les universités (chercheurs) ;
- les groupes de réflexion et d'expérimentation informatique disciplinaires (GREID) pilotés par les inspecteurs ;

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

- les commissions de travail académiques (ou groupes d'experts, transversaux et interdegés), pilotées par des inspecteurs ou des cadres du Pôle numérique, en relation avec les représentants des collectivités (essentiellement conseils généraux).
 - **Les évolutions pour l'année scolaire 2013-2014**
- Réalisation de l'application "paliers de maturité numérique" en partenariat avec la DSI ;
- Conception des "jalons" pour la mise en œuvre du numérique par les équipes pédagogiques des écoles et des établissements ;
- Refonte des hébergements académiques et de tous les sites Web ;
- Étude, création et diffusion d'espaces de travail collaboratifs ;
- Guichet unique d'assistance CECOIA/CARINA ;
- Groupe de coordination des actions numériques avec les trois DASEN adjoints en charge du numérique.

2. Développer le numérique éducatif - 2013-2017, axes prioritaires et ambitions de l'académie de Créteil

Les objectifs fixés par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

- Inscrire le numérique dans les enseignements et développer des pratiques pédagogiques diversifiées ;
- Renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'École ;
- Réduire les inégalités sociales et territoriales ;
- Assurer la formation aux outils et ressources numériques, ainsi qu'une éducation renouvelée aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet et des réseaux sociaux ;
- Permettre aux élèves de s'insérer dans la société en tant que citoyens et dans la vie professionnelle ;
- Favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

3. Développer l'action éducative et pédagogique

Les parcours de réussite des élèves par le numérique

Créer un continuum éducatif et pédagogique par le numérique :

- Soutenir les apprentissages fondamentaux (continuité entre l'école, le collège et le lycée) ;

<http://www.ac-creteil.fr>



@accreteil





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

- Partager les indicateurs de positionnement des élèves (compétences du socle, difficultés spécifiques) de l'école au lycée pour assurer, grâce au numérique, la transition et la mise en œuvre des différents dispositifs d'accompagnement ;
- Impulser la collaboration et la mutualisation des activités pédagogiques entre les degrés.
 - **Nos actions spécifiques pour l'année scolaire 2014- 2015**
- Partager le travail impulsé par le GPI sur les "Jalons" de mise en œuvre du numérique avec les équipes pédagogiques des établissements;
- Identifier et mutualiser des stratégies pédagogiques et des situations d'apprentissage par le numérique, inspirantes, entre enseignants des différents degrés d'un même district ;
- Favoriser le suivi des élèves grâce au portfolio ;
- Partager des indicateurs de réussite entre les enseignants du premier et du second degré permettant d'assurer le suivi des élèves dans le cadre des liaisons intercycles.

Équité et réussite (enseignement prioritaire, scolarisation des élèves handicapés)

Deux programmes majeurs :

- le numérique dans l'enseignement prioritaire ;
- les usages du numérique au service de la scolarisation des élèves handicapés.

Mise en place un groupe de réflexion sur le numérique et le handicap (GREID ASH) copiloté par la conseillère technique de madame la rectrice.

En partenariat avec la DNE, nous avons déployé :

- des situations adaptées aux élèves de CLIS à l'aide de dispositifs mobiles sur 10 écoles avec des élèves équipés individuellement ;
- des équipements mobiles pour soutenir des apprentissages dans 10 écoles de l'éducation prioritaire des trois départements.

- **Nos actions pour l'année 2014 / 2015**

- Amplifier les actions de formation et d'accompagnement local en CLIS sur l'usage des dispositifs individuels mobiles ;
- Rendre plus accessibles les ressources numériques aux élèves de CLIS par la mise en œuvre de solutions efficaces de déploiement par les enseignants ;
- Amplifier les actions de formation dans les écoles de l'éducation prioritaire disposant de flottes de matériel mobile (10 écoles) ;
- Proposer un dispositif numérique nomade pour l'accès à la lecture et la prise de note qui

<http://www.ac-creteil.fr>



@accreteil





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

permette l'intégration dans des classes de collèges d'élèves porteurs de déficiences sensorielles (visuelles et/ou auditives) ou d'élèves présentant des troubles spécifiques du langage (Dyslexiques, dysphasiques et dyspraxiques) ;

- Réussir le MOREA numérique académique pour les élèves triplant du baccalauréat (en partenariat avec le GPI décrochage scolaire) ;
- Amplifier l'accompagnement personnalisé avec le dispositif D'Col, et en généraliser la diffusion pour les élèves de l'académie.

L'éducation citoyenne et responsable aux médias numériques (ajusté en 2014)

Tous les élèves doivent acquérir les connaissances et les compétences numériques, médiatiques et informationnelles (littératie) nécessaires à la maîtrise de l'information.

Il nous faut encadrer les usages numériques des élèves (et plus largement des membres de la communauté éducative) pour en faire des cybercitoyens responsables et éclairés.

L'usage massif des réseaux sociaux et des espaces collaboratifs, par les élèves d'abord, mais également par les enseignants, alimente la réflexion de l'académie. Les formateurs doivent intégrer cette dimension et exploiter pleinement les plus-values pédagogiques de l'usage des plateformes sociales ou collaboratives.

○ **Nos actions pour l'année scolaire 2014-2015**

- Impulser la création et l'animation de cercles d'utilisateurs « parents » ;
- Assurer une action d'information et de conseil auprès des collectivités territoriales ;
- Proposer aux parents des ressources permettant d'aborder avec leurs enfants la question du numérique et de ses usages citoyens ;
- Accompagner des classes à projets d'éducation aux médias ;
- Développer la webradio dans l'académie ;
- Expérimenter une plateforme de wikiradio ;
- Mettre en place des actions d'éducation aux médias numériques et aux réseaux dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.
- Organiser les journées et actions de sensibilisation organisées avec le réseau de la vie lycéenne.
- Former aux usages responsables du numérique avec le réseau vie scolaire.

La mise en place « d'écoles, de collèges et de lycées connectés », innovations et expérimentations

Dès la rentrée 2013, avec les Conseils généraux, l'académie a associé 8 collèges au programme national « collèges connectés ».

<http://www.ac-creteil.fr>



@accreteil





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Le collège connecté de l'académie est le collège Jean Lurçat à Saint Denis.

○ *Les actions spécifiques à la rentrée 2014-2015*

- Accompagner la livraison des 12 nouveaux collèges de Seine-Saint-Denis équipés massivement ;
- Identifier des lycées connectés pour y développer la liaison collège-lycée et accompagner les usages individualisés des instruments et des ressources numériques ;
- Mettre en réseau les écoles, collèges et lycées « connectés » de l'académie via la plateforme sociale « ViaEduc ».

Continuer à s'engager dans l'expérimentation et l'innovation

Les principaux axes de développement sont déclinés dans 6 programmes :

- mobilité ;
- jeux vidéo ;
- 3D stéréoscopique, réalité virtuelle, immersion et impression 3D ;
- espaces sociaux ;
- ressources numériques et parcours de formation ;
- créativité et sciences du numérique.

L'apport des investissements d'avenir des appels à projet 1 et 2 permet de travailler en synergie avec des équipes de chercheurs et d'industriels.

Le troisième appel à projet a permis au Pôle numérique de s'inscrire dans six consortiums ayant déposé leur candidature. Deux projets ont été retenus et concerneront le développement du numérique dans le 1^{er} degré.

○ *Actions pour l'année scolaire 2014-2015*

- Créer un incubateur de projets innovants au sein de la DANE pour donner plus de cohérence à toutes les actions expérimentales du Pôle numérique ;
- Participer aux deux actions expérimentales dans laquelle l'académie est retenue ;
- Amplifier l'expérimentation des ENT premier degré pour en faire une étape de pré généralisation (300 écoles visées) ;
- Expérimenter avec des environnements numériques (usages : de tablettes, de tables d'activités ou d'espaces immersifs vidéo projetés) **en maternelle** pour :

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

- Jouer et s'entraîner ;
- Créer, parler et imaginer en interaction ;
- Communiquer et échanger.
- Expérimenter l'étayage des apprentissages des fondamentaux avec les enfants autistes à l'aide de robots humanoïdes ;
- Organiser un concours de conception de capsules vidéo.

4. Assurer la gouvernance

Gouvernance interne

L'élaboration et la conduite de la stratégie globale de conduite du changement sont assurées par le groupe de pilotage et d'impulsion (GPI).

Le GPI travaille en relation avec le « comité de pilotage des systèmes d'informations » qui propose à madame la rectrice les évolutions du système d'information.

Un cadre de cohérence académique (ajusté en 2014)

L'académie s'est dotée d'un cadre de cohérence pour généraliser le numérique dans les écoles et les établissements :

- Des paliers de maturité pour les écoles et les établissements (Annexes 1 et 2) ;
- Des "jalons" pour la mise en œuvre du numérique pour les équipes pédagogiques (Annexe 3).

○ *Actions spécifiques pour 2015*

- Créer une commission « numérique responsable » ;
- Faire évoluer la fonction d'IEN TICE pour y associer une mission sur l'éducation aux médias et à l'information ;
- Orienter le travail des commissions numériques des établissements à l'aide du cadre de cohérence académique ;
- Transmettre à tous les établissements et à tous les enseignants une lettre de rentrée numérique ;
- Animer le réseau des référents numériques et des chefs d'établissement par district (en lien avec les IEN et les MF TICE), les accompagner sur le travail d'impulsion et d'animation à l'aide des réseaux sociaux (ViaEduc et Twitter) ;
- Lancer des ateliers de « culture numérique », pour les établissements volontaires dans les districts (économie numérique, langages, etc.).

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Gouvernance externe

La gouvernance externe associe l'académie aux collectivités, au monde industriel et à l'université. Cette gouvernance porte sur 4 axes :

- le développement des usages pédagogiques, l'adaptation des infrastructures et l'équipement des établissements ;
- la maintenance des équipements et l'assistance aux usagers ;
- la synchronisation entre les opérations d'équipement et la formation des acteurs ;
- la détermination des conditions d'expérimentation préfigurant les futures généralisations.

Pour le premier degré, nous avons rencontré les élus de l'AMIF, de l'AMRF et de différents syndicats intercommunaux. Nous avons convenu de travailler sur les grands axes de développement dans le cadre d'un comité d'orientation académique dédié spécifiquement au premier degré.

○ *Les actions spécifiques à la rentrée 2015*

- Lancement du campus des métiers de la créativité numérique image et son ;
- Avec les CG77 et CG93, finaliser une convention générale (infrastructures et périmètres d'intervention, partage des responsabilités, accès aux ressources pédagogiques, maintenance et accès au guichet unique, définition des chaînes d'alerte, changement et évolution du projet d'ENT) ;
- Avec les CG77 et CG94, finaliser la convention portant sur la maintenance, l'accès au guichet unique et le déploiement du WiFi ;
- Avec l'AMIF, l'AMRF et l'AMGF, réunir un comité stratégique du premier degré portant sur l'équipement des salles de classe et la généralisation des ENT ;
- Finaliser les échanges avec la communauté d'agglomération Plaine Commune et le conseil général de Seine-Saint-Denis ;
- Assurer l'installation et l'exploitation de « l'atelier Canopé de Seine-Saint-Denis ».

L'observatoire académique des usages

Ses missions sont :

- de suivre le déploiement et le développement des outils et services numériques ;
- de développer un corpus de connaissances portant sur l'évolution des habitudes et des

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

pratiques qui accompagne l'utilisation du numérique.

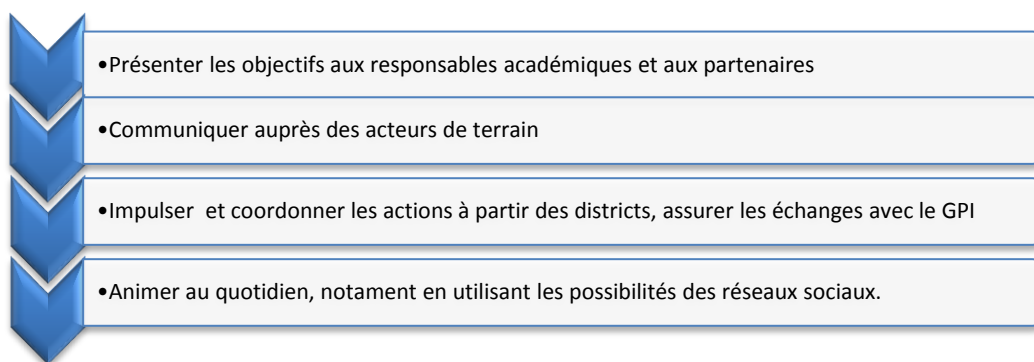
- d'informer la communauté éducative des projets et des résultats d'études, de recherches et autres travaux portant sur les usages du numérique.

- *Les actions spécifiques à la rentrée 2015*

- Lancer des visites de l'observatoire sur toute l'année scolaire ;
- Réunir un groupe de travail sur les indicateurs quantitatifs avec les CG et le CRIF ;
- Continuer le travail avec l'université Paris Descartes sur l'observation des évolutions des pratiques pédagogiques et des apprentissages ;
- Engager un travail d'observation du déploiement des usages sur les 12 nouveaux collèges de Seine-Saint-Denis avec l'université de Cergy Pontoise.

5. Conduire le changement

Méthodologie 2014-2017



- Création d'un « référent numérique » de circonscription ou d'établissement ;
- Création d'une « commission numérique », composée par des enseignants, des élèves (second degré) et des parents dans chaque circonscription ou établissement ;
- Demande du « volet numérique » du projet d'établissement pour tous les établissements lors des dialogues de gestion ;
- Création de « cercles d'utilisateurs » par district.

<http://www.ac-creteil.fr>



@accreteil





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

La formation au et par le numérique des enseignants et des cadres

○ *La formation initiale, l'ESPE de Créteil (2014)*

- Élection du DAN au comité scientifique et pédagogique (COSP) ;
- Participation de l'équipe de la DANE au jury du C2i2e.

Nécessité de faire évoluer les contenus des maquettes de formation pour acculturer les étudiants au numérique.

○ *La formation continue (2014-2015)*

La mise en œuvre du dispositif de proximité nécessite de :

- former les nouveaux référents numériques, les professeurs documentalistes, les CPE et les professeurs relais ;
- former les cadres à la conduite du changement ;
- mettre à disposition des supports et des contenus d'autoformation comme les « Médiafiches ».

Ce dispositif est complété par :

- des formations académiques (PAF) portant sur :
 - les usages pédagogiques du numérique ;
 - l'éducation aux médias de l'information transversale ;
 - la relation didactique disciplinaire et pédagogie numérique ;
 - des aides négociées de district ;
 - Des formations de proximité, d'une durée de 6 à 8 demi-journées, réparties sur le long de l'année ;
- des animations, réalisées au sein des ateliers Canopé ;
- des manifestations organisées par l'académie pour diffuser les bonnes pratiques et engager les enseignants vers des pratiques innovantes.

Le passage à la formation hybride dans les actions du plan académique de

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

formation

- *Un « groupe expert » opérationnel depuis la rentrée 2013 pour assurer l'ingénierie de la formation hybride*

- définir avec les équipes de création les structures des parcours de formation ;
- vérifier la qualité des granules réalisées ;
- assembler les différentes granules et s'assurer de la faisabilité du parcours ;
- établir les modalités d'animation du parcours.

- *La formation des formateurs*

La formation des formateurs est développée dans deux cadres complémentaires :

- le partenariat développé avec plusieurs universités (UPEC, Paris 6, ENS Cachan, Paris 8, Jussieu (LIP6), Paris Diderot, Cergy Pontoise) ;
- les journées techniques du « pôle numérique », les « Techdays » qui s'appuient sur les retours des différentes expériences conduites au niveau académique.

- *La spécificité du premier degré*

Les formations sont coordonnées au niveau de chaque département et mutualisées au niveau académique par les travaux du GREID premier degré qui associe les IEN TICE des trois départements.

- *Objectifs pour la rentrée 2014-2015*

Les formations hybrides seront proposées sur la plateforme M@gistère. Ces parcours de formation ont été organisés par groupe expert académique. Le public cible pour cette année est :

- 152 référents numériques ;
- 120 personnels de direction et inspecteurs ;
- 240 professeurs documentalistes et CPE ;
- 80 formateurs membres des groupes de réflexion départementaux (sciences, MDL, mathématiques,...) premier degré ;
- 500 professeurs des écoles stagiaires ;
- 25 000 professeurs des écoles.

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

L'émergence de nouveaux modèles de formation radicalement ouverts, asynchrones et collaboratifs, nous engage à investir les champs ouverts par les pionniers des Massive Online Open Courses (MOOC).

Des services de qualités pour tous les usagers et les établissements (adapté 2014)

- Des services de qualités pour tous les usagers et les établissements.
- Un centre de compétences, de connaissances et de culture académique, «du teaching au learning»

Ces sites experts ont pris place dans les locaux du CANOPÉ :

- à l'atelier Canopé du Val-de-Marne, Espace Aimé Césaire de Champigny-sur-Marne
- à l'atelier Canopé de Seine-et-Marne ;

La création d'un atelier Canopé en Seine-Saint-Denis dans des locaux neufs comprenant un Fablab / Medialab

- De nouveaux services nationaux pour la pédagogie
- Un portail Internet unifié pour accéder au fonds documentaire de chaque établissement
- Des sites experts, les espaces Web pédagogiques et disciplinaires pour faciliter les apprentissages

<http://www.ac-creteil.fr>



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Annexe 1 : Définition des paliers de maturité numérique des établissements

Palier 1 : Conditions minimales pour amorcer les usages du numérique		Palier 2 : Conditions de réussite pour l'intégration du numérique dans les pratiques éducatives et pédagogiques		Palier 3 : Conditions avancées pour l'appropriation du numérique dans les pratiques éducatives pédagogiques	
PILOTAGE, IMPULSION ET ORGANISATION					
?	Intégration du numérique au projet d'établissement (volet numérique ou élément transversal)	?	Existence d'une "commission pour le numérique" dans l'établissement	?	Utilisation de l'ENT pour organiser l'ensemble de la vie scolaire (équivalence numérique du carnet de liaison)
?	Existence d'une charte d'usage des Tice	?	Engagement dans une politique de "zéro papier inutile"	?	Adaptation du règlement intérieur pour l'intégration des outils mobiles personnels
?	Identification d'un référent pour les usages pédagogiques numériques, intégré dans le réseau académique			?	Intégration des élèves et des parents aux dispositifs de communication et de partage de ressources
?	Existence d'un ENT, ou de services équivalents/associés			?	Commission numérique élargie intégrant élèves et parents
?	Existence d'un site web d'établissement			?	Implication de l'ensemble de la communauté éducative dans la construction du projet numérique de l'établissement
?	Dispositif ou service numérique de communication avec les parents				
FORMATION					
?	Formation transdisciplinaire du référent TICE	?	Attribution de fonctions pédagogiques au référent TICE, devenu un référent numérique en formation interne	?	Suivi d'une action de formation pédagogique intégrant le numérique pour plus d'un enseignant par pôle disciplinaire
?		?	Existence de plusieurs professeurs relais dans	?	Plus de la moitié des enseignants ayant reçu une



FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

		l'établissement	formation aux usages du numérique
		Dispositif de formation intégrant un travail régulier avec l'animateur DATICE de district	Instauration d'un dispositif régulier de formation et d'accompagnement pour l'ensemble de la communauté éducative
		Suivi d'une action de formation pédagogique intégrant le numérique pour au moins un enseignant référent par pôle disciplinaire	
		Dispositif de formation aux usages du numérique pour les parents	
RESSOURCES			
	Facilitation de l'accès individuel aux ressources pour les élèves au CDI	Possibilité d'accès individuel aux ressources pour les élèves dans tous les espaces de l'établissement (postes de travail, instruments personnels)	Action de veille documentaire mutualisée dans chaque pôle disciplinaire
	Existence d'un portail d'accès au fonds documentaire de l'établissement	Accès aux ressources éditoriales et aux services pédagogiques numériques par l'ENT	Action de veille et de curation documentaire du professeur documentaliste pour l'ensemble de l'établissement
		Utilisation systématique des portails nationaux et académiques de ressources (Edumarket, sites disciplinaires, portails Eduscol)	
		Action de veille documentaire des enseignants en collaboration avec le professeur documentaliste	
PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES			
	Délivrance du B2i ou du palier 4 du socle	Généralisation de la mise en œuvre et de l'évaluation du B2i	Préparation des séquences pédagogiques dans chaque pôle disciplinaire avec des instruments et des services



FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

				numériques	
?	Mise en œuvre du cahier de texte en ligne	?	Utilisation généralisée d'un cahier de texte en ligne	?	Généralisation de l'utilisation d'outils collaboratifs pour la mutualisation de contenus dans l'ENT.
	?	?	Dispositif d'éducation citoyenne (et responsable) aux médias, impliquant le professeur documentaliste	?	Projet de transformation du CDI en CCC, articulé avec la vie scolaire, pour faciliter un accès généralisé aux ressources
		?	Mise en œuvre d'outils collaboratifs pour la mutualisation de contenus	?	Utilisation enrichie du cahier de texte en ligne
		?	Dispositif numérique pour l'accompagnement personnalisé/éducatif	?	Utilisation généralisée des instruments et des ressources numériques par les élèves
	INFRASTRUCTURE RÉSEAU				
?	Dispositif de filtrage pour l'accès au web	?	Accès au réseau de l'établissement par un mot de passe unique et à l'ENT par un mot de passe unique	?	Projet planifié d'accès au THD
?	Câblage réseau d'au moins une prise par salle de classe	?	Existence d'au moins un point d'accès sans fil dans l'établissement	?	Câblage réseau avec plusieurs prises dans l'ensemble des salles de classe
?	Accès individuel sur le réseau de l'établissement			?	Généralisation d'un accès sans fil sécurisé dans l'ensemble de l'établissement
?				?	Accès au réseau de l'établissement et à l'ENT par un mot de passe unique
	ÉQUIPEMENT				
?	Poste de travail enseignant dans au moins une salle par pôle disciplinaire	?	Généralisation de l'équipement des salles en matériel de vidéoprojection	?	Généralisation de l'équipement des salles en matériel de vidéoprojection interactif
?	Accès des élèves par des instruments numériques partagés			?	Poste de travail enseignant dans chaque salle de classe
				?	Accès des élèves sur des postes individuels
				?	Accès au réseau des outils mobiles personnels



FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE



<http://www.ac-creteil.fr>

 [@accreteil](https://twitter.com/accreteil)





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Annexe 7 : Définition des paliers de maturité numérique des écoles

Palier 1 : Conditions minimales pour amorcer les usages du numérique	Palier 2 : Conditions de réussite pour l'intégration du numérique dans les pratiques éducatives et pédagogiques	Palier 3 : Conditions avancées pour l'appropriation du numérique dans les pratiques éducatives et pédagogiques
PILOTAGE, IMPULSION ET ORGANISATION		
Intégration du numérique au projet d'école comme élément transversal à l'ensemble des objectifs opérationnels		Implication de l'ensemble de la communauté éducative dans la construction du projet numérique de l'école
Existence d'une charte d'usages du numérique éducatif s'appuyant sur la charte départementale intégrée au règlement type départemental	Intégration dans la charte du numérique éducatif d'éléments de "savoir-vivre", de netiquette	
Identification dans chaque école d'un professeur référent pour les usages pédagogiques numériques	Participation du professeur référent pour les usages pédagogiques numérique à la "commission pour le numérique" de la circonscription (chargée de faire le point sur les usages, les projets et les indicateurs)	
	Engagement dans une politique de "zéro papier inutile"	
Existence d'un support numérique de communication interne à	Existence d'un ENT ou de services équivalents associés	Intégration des élèves et des parents aux dispositifs de





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

l'équipe pédagogique		communication et de partage de ressources
Existence d'un support numérique de communication en direction des parents d'élèves		Utilisation de l'ENT pour organiser l'ensemble de la vie de l'école
FORMATION		
Formation d'au moins un enseignant de l'école aux usages du numérique éducatif.	Formation d'au moins un enseignant par cycle aux usages du numérique éducatif.	Formation de plus de la moitié des enseignants aux usages du numérique éducatif.
	Pratiques de mutualisation d'usages et de ressources du numérique éducatif.	Généralisation des pratiques de mutualisation d'usages et de ressources numériques via des outils collaboratifs
	Dispositif de formation intégrant un travail régulier avec le maître formateur Tice de la circonscription	Existence d'un dispositif régulier de formation et d'accompagnement pour l'ensemble des enseignants de la circonscription
	Dispositif d'information aux usages du numérique pour les parents (ENT, nétiquette)	
RESSOURCES		
Mise à disposition de ressources numériques pour les enseignants	Accès aux ressources numériques pour les enseignants dans la salle de classe par l'ENT	
Mise à disposition de ressources numériques pour les élèves	Accès aux ressources numériques pour les élèves par le biais de postes	





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

	de travail de fonds de classe	
	Accès aux ressources numériques par l'ENT pour les élèves par le biais de postes de travail de fonds de classe	Mise à disposition personnalisée de ressources numériques par l'ENT pour chacun des élèves par le biais de postes de travail de fonds de classe
Mise à disposition personnalisée de ressources numériques par l'ENT pour chacun des élèves par le biais d'outils mobiles individuels		
	Utilisation systématique des portails nationaux et académiques de ressources numériques (Edumarket, sites disciplinaires, portails Eduscol)	
	Action de veille documentaire des enseignants impulsée et animée par le professeur référent pour les usages pédagogiques numériques	Action de veille et de curation documentaire du maître formateur Tice pour l'ensemble des professeurs des écoles de la circonscription
Action de veille documentaire mutualisée entre les écoles de la circonscription		
Gestion informatisée des ressources de la BCD	Création d'outils complémentaires aux ressources de la BCD (avis de lecture, idées d'activité, parcours littéraires et/ou documentaires, etc.)	Publication en ligne et diffusion via l'ENT des documents complémentaires aux ressources de la BCD
PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES		



FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Délivrance du B2i ou validation de la compétence 4 du socle		
	Dispositif numérique au service de la scolarisation des élèves en situation de handicap ou en grande difficulté scolaire	
Mise en œuvre de situations d'apprentissages intégrant des usages et des ressources numériques	Généralisation de la mise en œuvre de situations d'apprentissages intégrant des usages et des ressources numériques	Généralisation de pratiques de publication (blog, sites, réseaux sociaux)
		Généralisation de l'utilisation d'outils collaboratifs pour la mutualisation et la publication de contenus
Sensibilisation aux questions liées à l'internet responsable	Dispositif d'éducation citoyenne et responsable aux médias numériques impliquant le maître formateur Tice de la circonscription	Participation à un projet élargi (projet inter écoles, projet de circonscription) intégrant les questions liées à l'internet responsable
Utilisation entre enseignants d'outils collaboratifs pour la mutualisation de ressources	Mise en oeuvre d'outils collaboratifs pour la mutualisation de contenus	Utilisation élargie (au sein de l'école, entre écoles) d'outils collaboratifs pour la mutualisation de contenus
	Utilisation au sein de la classe d'outils collaboratifs pour la mutualisation de contenus	
	Dispositif numérique pour les activités pédagogiques complémentaires	
		Actions de coopération incluant le numérique prévue par le conseil école / collège





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

INFRASTRUCTURE RÉSEAU		
Dispositif de filtrage pour l'accès à internet	Accès au réseau de l'école et aux services de l'ENT par un mot de passe unique	Projet planifié d'accès au THD
Accès à internet pour les enseignants	Existence d'au moins un point d'accès sans fil dans l'école	Accès sans fil sécurisé dans l'ensemble de l'école
Accès à internet pour les élèves	Câblage réseau d'au moins une prise par salle de classe	Câblage réseau avec plusieurs prises dans l'ensemble des salles de classe
ÉQUIPEMENT		
Poste de travail enseignant dans la salle des maîtres		Poste de travail enseignant dans chaque salle de classe
Utilisation d'outils numériques partagés par les élèves (classes mobiles, dispositifs de fonds de classe)	Généralisation des dispositifs de fonds de classe	Accès des élèves sur des postes individuels
Existence de matériel de vidéoprojection (vidéoprojecteur, TNI, VPI)	Généralisation de l'équipement des salles en matériel de vidéoprojection	Généralisation de l'équipement des salles en matériel de vidéoprojection interactif
		Accès au réseau des outils mobiles personnels des enseignants





FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE

CRÉTEIL UNE ACADÉMIE NUMÉRIQUE

Annexe 8 : Jalons de mise en œuvre du numérique

	Jalons de la mise en œuvre du numérique éducatif en détails			
	Intégrer le numérique en équipe et initier aux premières règles du numérique éducatif	Utiliser le numérique avec ses élèves en développant des usages collectifs et en les responsabilisant à l'usage des médias numériques	Utiliser le numérique avec ses élèves en travaillant de façon interactive et collaborative	Enseigner aux élèves à apprendre avec le numérique dans une démarche active, productive et citoyenne
S'engager dans une dynamique collective	Participer à la concertation transversale pour favoriser les démarches communes d'usages du numérique (commission numérique, coordination disciplinaire et interdisciplinaire, équipes projets). Connaître et prendre en compte la charte d'usage de l'établissement.	Travailler en synergie avec le référent numérique, le professeur documentaliste et le CPE.	Mobiliser l'ensemble de la communauté éducative autour du professeur documentaliste pour la mise en cohérence des outils d'accès aux ressources, de partage des contenus et d'éducation aux médias.	Adopter des démarches communes pour la recherche, la lecture, la vérification et l'organisation des informations.
Organiser le travail pédagogique	Utiliser le numérique pour préparer ses cours et effectuer un travail de veille professionnelle.	Utiliser les logiciels de présentation assistée par ordinateur (diaporama) et les instruments de vidéoprojection. Utiliser différents médias numériques pour diversifier les modes de lecture des élèves.	Alterner l'utilisation des instruments de visualisation collective et d'usage individuel dans une démarche active et interactive. Diversifier les modes d'accès aux ressources par les élèves et favoriser leur créativité par l'accès à différents moyens d'expression par le numérique.	Accompagner l'élève dans la construction et la pérennisation de son environnement personnel d'apprentissage. Organiser et structurer ses ressources dans un portfolio (dossier personnel d'activités, de productions et de compétences) pour assurer la continuité éducative et accompagner l'orientation.
Utiliser les espaces de travail	Utiliser l'environnement numérique de travail (ENT) et/ou les outils et services mis à disposition (comme le cahier de texte numérique) pour expliciter les apprentissages, les évaluations et gérer la vie scolaire.	Utiliser le numérique pour planifier, organiser et harmoniser les actions pédagogiques et éducatives.	Collaborer de façon synchrone ou asynchrone (écriture, publication, échanges d'informations) en utilisant les ENT et les plateformes de communication pour résoudre des problèmes ou travailler en mode projet.	Accompagner les élèves pour utiliser les environnements de travail collaboratifs et les réseaux sociaux comme des espaces de motivation, de valorisation et d'apprentissage.
Connaître et utiliser les ressources	Connaître les ressources de référence pour le travail de l'enseignant. Connaître les règles de diffusion des contenus et leurs statuts juridiques.	Apprendre aux élèves à identifier et catégoriser les médias et les contenus informationnels. Enseigner la recherche et la vérification de l'information en respectant les conditions d'utilisation.	Enseigner les différents modes de recherche sur Internet : recherche balisée, préparée, exploration.	Apprendre les méthodes de veille documentaire et de curation (savoir repérer, sélectionner, organiser, annoter et partager des ressources).
Comprendre et intégrer les enjeux de la littératie numérique	S'informer sur les enjeux contemporains du numérique (réseaux sociaux, sécurité et confidentialité des données personnelles, économie de la connaissance, big data, data journalisme, formation tout au long de la vie, mouvement des humanités numériques, etc.).	Initier aux enjeux contemporains liés au numérique dans le cadre d'une éducation citoyenne et responsable aux médias.	Apprendre à agir, à communiquer et à publier sur les réseaux de façon éthique, civique et responsable, dans le respect d'autrui. Connaître et appliquer les règles de vigilance en matière d'identité numérique.	Développer des pratiques productives pour s'ouvrir au monde et à la culture, via l'Internet et les réseaux sociaux, en portant les valeurs humanistes. Favoriser les temps d'échanges sur la culture numérique au sein de la communauté éducative.

